



DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

COMMUNE DE SAINTE-ROSE

**CONVOCAATION**

Direction Générale des Services  
Administration Générale  
Secrétariat Général & Assemblée  
Réf: AB/DGS/AG-K/RP/NN/KM/LB-2026/03

Sainte-Rose, le 14 avril 2026

Mesdames et Messieurs les Adjointes,  
Mesdames et Messieurs les  
Conseillers Municipaux,

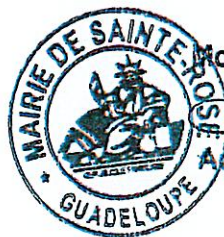
Chers (es) Collègues,

Le Conseil Municipal se réunira, selon la procédure prévue par les articles L2121-11 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le **mardi 28 avril 2026 à 19h00** au lieu habituel de ses réunions, salle des délibérations.

L'ordre du jour est ainsi établi :

- 1 Adoption du procès-verbal du 31 mars 2026
- 2 Vote du Budget Primitif 2026
- 3 Vote du Budget Primitif 2026 du Budget annexe Lotissement
- 4 Rapport Plan Pluriannuel d'investissement.
- 5 Demande et attribution de subventions au CCAS et à la Caisse des Ecoles pour l'exercice 2026
- 6 Approbation de l'attribution d'une subvention – Territoires Numériques Éducatifs
- 7 Demande de subvention FEADER pour la réfection des routes agricoles
- 8 Redevances sur les déchets ménagers
- 9 Renouvellement de la commission communale des impôts directs.
- 10 Désignation des représentants de la Commune au sein des organismes extérieurs
- 11 Désignation des représentants de la Commune au sein des conseils d'école, collèges et lycées
- 12 Recrutement contractuel sur un emploi permanent conformément à l'article L.332-8 2° du CGCT.
- 13 Modification n°1 du PLU
- 14 Ventes ou achats immobiliers par acte authentique en la forme administrative
- 15 Acquisition des parcelles cadastrées AX 10-12 et AY 935-936 -937 sises à « BOIS FERME » à SAINTE-ROSE
- 16 Vente de terrains communaux
- 17 Autorisation de vente de parcelles communales dans le cadre du dispositif « Acquisition Amélioration de l'Habitat » (AAH)

Je vous prie d'agréer, Chers (es) Collègues, l'expression de mes salutations distinguées.



Monsieur le Maire

Adrien BARON



# MAIRIE DE SAINTE-ROSE

## GUADELOUPE

### PROCÈS-VERBAL

### DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le mardi 31 mars 2026, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Rose s'est réuni au lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Adrien BARON, par suite de sa convocation en date du 25 mars 2026.

**Nombre de conseillers composant le Conseil : 33**

**Nombre de présents : 33**

**Nombre de votants : 33**

**Secrétaire de séance : Madame LEVI Mariette.**

A l'ouverture de la séance à **19h00**, l'appel nominal est fait par Monsieur SAINT-ANDRE Patrick.

**Présents (33) :** BARON Adrien, Maire ; YACOU Henri 1<sup>er</sup> Adjt ; AMIREILLE-JOMIE Isabelle, 2<sup>ème</sup> Adjt ; SAVAN Fauvert, 3<sup>ème</sup> Adjt ; LOMBA-DIKA Lucienne, 4<sup>ème</sup> Adjt ; HILAIRE Joel, 5<sup>ème</sup> Adjt ; HERON-CARACASSE Jocelyne, 6<sup>ème</sup> Adjt ; MANETTE Guy, 7<sup>ème</sup> Adjt ; MARIAMOUTOU-HILAIRE Patricia, 8<sup>ème</sup> Adjt ; JOTHAM Henri, 9<sup>ème</sup> Adjt ; NESTOR Luc ; TRIVIAUX-FRENET Jean-Paul ; PELLAN Reine ; LEVI Mariette ; MELANE-ROMAND Viviane ; RAYAPIN-BALONT Jacqueline ; PICHl Floriane ; SAINT-ANDRE Patrick ; SERBER Christine ; CEVA Mariane ; TUYERAS Stéphane ; LANDRE Rodolphe ; RAGHOUBER Richard ; DEMUTH Annabel ; CRAIL Christophe ; REPIR Jimmy ; BAJAZET Sabrina ; RACON Nicolas ; RUBENS Marie-Céline ; SURVILLE-BARLAND Gwen ; SOUNDOURAYEN Mendy ; PAJAMANDY Darry ; LAPIN Jim.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux présents formant la majorité des membres titulaires ou représentés en exercice, lesquels au nombre de **trente-trois (33)**, ont procédé immédiatement après l'ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil. **Madame LEVI Mariette** est désignée(e) pour assurer le secrétariat de la séance étant précisé que les services administratifs de la collectivité lui apporteront leur soutien dans cette tâche.

A l'ouverture de la séance à **19h00** le nombre de présents est de **33**, donc le quorum est atteint

**Monsieur Le Maire** donne lecture de l'ordre du jour :

- 1 Adoption du procès-verbal du 21 mars 2026
- 2 Election des membres de la commission d'appel d'offres
- 3 Election de la commission consultative des services publics locaux
- 4 Création des commissions municipales permanentes communales et extra-communales
- 5 Election des membres des commissions permanentes
- 6 Election des membres du Comité Social et Territorial (CST)
- 7 Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale
- 8 Election des représentants de la Caisse des écoles
- 9 Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)
- 10 Fixation de l'enveloppe des indemnités des élus
- 11 Vote des taux des taxes directes locales 2026
- 12 Attribution d'une subvention exceptionnelle au lycée des Métiers Bertène JUMINER pour le financement du projet de mobilité **ERASMUS+ à MALTE**
- 13 Attribution d'une subvention exceptionnelle au lycée Sonny RUPAIRE pour le projet éducatif « LONDRES : ENTRE **MAGIE ET SCIENCES** »
- 14 Soutien financier pour l'organisation de la manifestation KANNAVAL LIMA'SS 2026
- 15 Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association A.G.C.S.R pour l'organisation du KANNAVAL LIMA'SS 2026
- 16 Participation communale au budget SDIS 2026.

## Point 1 : Adoption du procès-verbal du 21 mars 2026.

Le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal du 21 mars 2026 est soumis à approbation. Monsieur LAPIN signale qu'il n'a pas été retranscrit la présentation de candidature pour l'élection du maire (candidature d'Adrien BARON présentée par Isabelle AMIREILLE-JOMIE) ni le score de l'élection. Le conseil convient d'ajouter ces éléments. Sous réserve de cette modification, le procès-verbal est soumis au vote.

Délibération	Vote
PV du 21 mars 2026 (avec modification)	Unanimité

## Point 2 : Élection des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO).

Monsieur le Maire rappelle la mission de la CAO : attribuer les marchés publics au-delà de certains seuils. La commission est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Une seule liste est proposée.

**Membres titulaires** : Adrien BARON, Fauvert SAVAN, Vivianne MELANE-ROMAND, Gwen SURVILLE-BARLAND, Mariette LEVI.

**Membres suppléants** : Jean Paul TRIVIAUX-FRENET, Joël HILAIRE, Christine SERBER, Patrick SAINT-ANDRE, Rodolphe LANDRE.

Monsieur LAPIN soulève une observation juridique relative à la présence d'un représentant de l'opposition, en citant une jurisprudence de 2011. Monsieur le Maire lui propose d'intégrer la commission s'il le souhaite. Monsieur LAPIN évoque le pluralisme mais ne formule pas de candidature explicite. Le conseil, après débat, vote contre l'intégration de Monsieur LAPIN à la CAO (1 pour, 32 contre). La liste initiale est adoptée.

Délibération	Vote
Liste CAO (titulaires et suppléants)	32 pour – 1 abstention
Demande d'intégration de l'opposition à la CAO	1 pour – 32 contre

## Point 3 : Élection de la Commission consultative des services publics locaux.

**Membres titulaires** : Adrien BARON, Christine SERBER, Luc NESTOR, Guy MANETTE, Mariane CEVA.

**Membres suppléants** : Darry PAJAMANDY, Lucienne LOMBA-DIKA, Jacqueline RAYAPIN-BALONT, Joël HILAIRE, Marie-Céline RUBENS.

Monsieur le Maire propose Monsieur LAPIN en suppléant ; celui-ci décline la proposition.

Délibération	Vote
Commission consultative des services publics	Unanimité

## Point 4 : Création des commissions municipales permanentes.

Monsieur le Maire propose la création de 10 commissions permanentes :

1. Administration, Sécurité, Informatique & IA
2. Éducation
3. Finance
4. Action sociale, Santé & CCS
5. Sport, Culture, Patrimoine & Jeunesse
6. Fête et Cérémonies
7. Cadre de vie et Environnement
8. Famille & Petite Enfance
9. Urbanisme
10. Économie & Aménagement du territoire

Les commissions 9 et 10 sont appelées à travailler conjointement. La santé est ajoutée à la commission n°4 à la demande d'un élu.

Délibération	Vote
Création des 10 commissions permanentes	Unanimité

## Point 5 : Élection des membres des commissions permanentes.

Monsieur le Maire présente les délégations attribuées à chaque élu et les présidences des commissions :

Élu(e)	Commission / Rôle	Délégation
BARON Adrien	Président (Maire)	Commission Économie & Aménagement du territoire
YACOU Henri	Président – Commission 1	Administration, Sécurité, Informatique, IA
AMIREILLE-JOMIE Isabelle	Présidente – Commission 2	Éducation (Affaires scolaires)
SAVAN Fauvert	Président – Commission 3	Finance
LOMBA-DIKA Lucienne	Présidente – Commission 4	Action sociale, Santé, CCAS
MANETTE Guy	Président – Commission 5	Sport, Culture, Patrimoine, Jeunesse
MARIAMOUTOU-HILAIRE Patricia	Présidente – Commission 6	Fête et Cérémonies
HILAIRE Joël	Président – Commission 7	Cadre de vie et Environnement
CARACASSE-HERON Jocelyne	Présidente – Commission 8	Famille & Petite Enfance, Mariages
JOTHAM Henri	Président – Commission 9	Urbanisme

Élu(e)	Commission / Rôle	Délégation
SAINT-ANDRE Patrick	Membre Commission 5	Culture
MELANE-ROMAND Viviane	Membre Commission 5	Sport
PICHI Floriane	Membre Commission 5	Patrimoine & Identité
SERBER Christine	Membre	Économie bleue
CRAIL Christophe	Membre	Pêche & Activité portuaire
PAJAMANDY Darry	Membre	Agriculture & Ruralité
DEMUTH Annabel	Membre	Économie & Tourisme
TRIVIAUX-FRENET Jean-Paul	Membre Commission 4	Personnes âgées & handicapées
SURVILLE-BARLAND Gwen	Membre	Économie solidaire & Insertion
RAYAPIN-BALONT Jacqueline	Membre	Petite enfance, Santé, Cultes
NESTOR Luc	Membre Commission 1	Sécurité publique
CEVA Mariane	Membre	Politique de la ville & Égalité des chances
RUBENS Marie-Céline	Membre	Vie associative
PELLAN Reine	Membre Commission 7	Embellissement urbain & rural
LEVI Mariette	Membre	Habitat, Logement & Mixité
RACON Nicolas	Membre	Entretien du parc municipal
REPIR Jimmy	Membre	Sécurité, Salubrité & Hygiène (ERP)
RAGOUBERT Richard	Membre Commission 7	Espaces naturels & Environnement
LANDRE Rodolphe	Membre Commission 7	Routes
BAJAZET Sabrina	Membre Commission 2	Affaires scolaires
TUYERAS Stéphane	Membre Commission 9	Urbanisme & Foncier (Géomètre)
SOUNDOURAYEN Mendy	Membre Commission 5	Jeunesse

Monsieur le Maire précise que tous les élus bénéficient d'une délégation et qu'une indemnité y est attachée, sous condition d'exercice effectif de la mission. Il demande aux élus président des associations subventionnées d'envisager leur retrait de ces fonctions associatives pour éviter tout conflit d'intérêts. Il rappelle également que Monsieur LAPIN a accès à toutes les commissions en tant que membre de l'opposition.

**Note particulière :** Monsieur le Maire souligne l'importance de l'intelligence artificielle pour la gestion municipale et annonce la volonté de recruter un ingénieur spécialisé IA et de former l'ensemble des élus.

La désignation des membres et la répartition dans les commissions sont actées. Il n'y a pas d'élection formelle supplémentaire, les désignations ayant été faites collectivement.

Délibération	Vote
Désignation des membres des commissions permanentes	Unanimité

## Point 6 : Election des membres du Comité Social et Territorial (CST).

Monsieur le Maire indique qu'il manque des précisions sur ce point. Il demande le report de ce point à un prochain conseil municipal afin d'obtenir des informations complémentaires auprès des services compétents.

Délibération	Vote
Point 6 (CST) – Renvoi à une prochaine séance	Adopté

## Point 7 : Election des membres du Centre Communal d'Action Social (CCAS).

Le Conseil municipal désigne les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

**Membres titulaires** : Adrien BARON (Maire, de droit), Lucienne LOMBA -DIKA, Jean-Paul TRIVIAUX-FRENET, Sabrina BAJAZET, Jim LAPIN.

**Membres suppléants** : Christophe CRAIL, Mendy SOUNDOURAYEN, Fauvert SAVAN, Isabelle AMIREILLE-JOMIE.

Délibération	Vote
Désignation membres du CCAS	Unanimité

## Point 8 : Élection des membres de la Caisse des écoles (CDE).

**Membres titulaires** : Adrien BARON, Isabelle AMIREILLE-JOMIE, Patrick SAINT-ANDRE.

**Membres suppléants** : Mariette LEVI, Sabrina BAJAZET.

Délibération	Vote
Membres de la Caisse des Ecoles	Unanimité

## Point 9 : Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2026.

Monsieur Fauvert SAVAN, en charge des finances, présente le rapport avec Madame Danielle POUGEOL, Directrice financière.

### Contexte :

Sur le plan international et national, la situation est marquée par une trajectoire de réduction du déficit public (de 5,4 % à 4,7 % du PIB en prévision), les tensions au Moyen-Orient impactant les

prix du carburant, la hausse des cotisations sociales (CNRACL), la stagnation des dotations (DGFIP), la réduction des fonds verts et la baisse du FCTVA.

### Résultats de l'exercice 2024 (provisoires) :

Le résultat passe de 11 644 000 € en 2024 à 14 880 000 € (provisoire 2025). Cette situation permet de ne pas recourir à l'emprunt et de ne pas augmenter la pression fiscale pour 2026.

### Autofinancement prévu :

Environ 7 millions d'euros d'autofinancement, auxquels s'ajoutent 14 millions d'euros de subventions en attente, permettant de financer les projets d'investissement.

### Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2026-2031 :

Projet	Montant estimé
Salle de spectacle (2 000 personnes)	8 000 000 €
Groupe scolaire de la Ramée	5 000 000 €
Mise en conformité de l'Hôtel de ville	4 000 000 €
Réhabilitation des plateaux sportifs	2 100 000 €
Réhabilitation des abris scolaires	900 000 €
Rénovation de la bibliothèque en médiathèque	800 000 €
Vidéoprotection	1 000 000 €
Réhabilitation de la Maison Blanche	250 000 €
Création d'un nouveau cimetière	5 500 000 €
Routes agricoles	2 000 000 €
Réfection des routes communales (durée mandature)	8 000 000 €
Construction d'un pôle technique	6 000 000 €
Requalification du bourg	5 000 000 €
Village de la famille	5 000 000 €
Acquisition d'une navette maritime	270 000 €
TOTAL autorisation de programme	60 171 103 €

**Budget prévisionnel global 2026** : 62 millions d'euros, dont 28 millions en investissement (15 M€ pour le PPI + 13 M€ hors PPI).

**Rappel** : le budget était de 28 M€ au début du mandat précédent.

Monsieur Joel HILAIRE souligne l'urgence de reloger les services techniques dans un bâtiment conforme aux normes de sécurité.

*Le débat d'orientation budgétaire ne fait pas l'objet d'un vote mais d'une prise d'acte.*

**Délibération****Vote**

Débat d'orientation budgétaire 2026 (prise d'acte)

Aucun vote requis

## Point 10 : Fixation de l'enveloppe indemnitaire des élus.

Monsieur le Maire propose d'utiliser la possibilité légale d'augmenter l'enveloppe indemnitaire de 15 % afin d'attribuer une indemnité à chaque conseiller municipal. Les montants nets approximatifs sont les suivants :

- **Maire** : environ 2 400 €/mois
- **Adjoint**s : environ 700 €/mois
- **Conseillers municipaux** : environ 200 €/mois
- **Enveloppe globale annuelle** : 160 310.40 €.

Monsieur le Maire rappelle que l'indemnité peut être suspendue en cas de non-exécution des missions.

**Délibération****Vote**

Enveloppe indemnitaire des élus (majorée de 15 %)

**Unanimité**

1 abstention (M. Lapin)

## Point 11 : Vote des taux des taxes directes locales 2026.

La Direction régionale des finances publiques a communiqué les états fiscaux. La commune reconduit les taux de l'année précédente, sans augmentation :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties** : 55,18 %
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties** : 99,39 %
- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires** : 16,20 %

Monsieur le Maire souligne que toute modification visible sur les avis d'imposition est liée à la revalorisation nationale des bases, et non à une décision de la commune.

**Délibération****Vote**

Reconduction des taux de fiscalité directe 2026

**Unanimité**

## Point 12 : Subvention exceptionnelle au Lycée des Métiers Bertène JUMINER (Malte – Erasmus+).

Attribution d'une subvention de 600 € (150 € par élève Sainte-Rosien) en faveur de 4 élèves participant à un projet de mobilité Erasmus+ à Malte portant sur la sécurité et le génie en bâtiment.

**Les élèves bénéficiaires sont** : Louanna DAVAGNAR, Natalia LOUISE, Elroussainy NOMERTIN, Fanny REMPARTCOLE.

Monsieur le Maire rappelle que cette aide relève de la compétence régionale mais que la commune y contribue par solidarité.

Délibération	Vote
Subvention Erasmus+ Malte – Lycée Berthène JUMINER (600 €)	Unanimité

### **Point 13 : Subvention exceptionnelle au lycée Sony Rupaire (Londres).**

Attribution d'une subvention de 4 200 € (150 € par élève) en faveur de 28 élèves Sainte-Rosiens participant à un voyage éducatif à Londres. Madame Isabelle AMIREILLE-JOMIE indique que ce projet est très attendu par les élèves.

Délibération	Vote
Subvention voyage éducatif Londres – Lycée Sonny RUPAIRE (4 200 €)	Unanimité

### **Point 14 : Soutien financier pour l'organisation de la manifestation « KANNAVAL LIMA'SS 2026 ».**

La commune vote une délibération de sollicitation de cofinancements pour le Kannaval Lima'ss :

- Conseil Régional de la Guadeloupe : 120 000 €
- Conseil Départemental de la Guadeloupe : 100 000 €
- Communauté d'agglomération (CANBT) : 100 000 €
- Etat (DRAC) : 40 000 €
- Autofinancement de la ville : 120 000 €

Monsieur le Maire répartit la responsabilité de sollicitation des partenaires entre les élus concernés et insiste sur la nécessité de mobiliser les cofinancements en amont des projets.

Délibération	Vote
Plan de financement du Kannaval Lima'ss 2026	Unanimité

### **Point 15 : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association A.G.C.S.R. pour l'organisation du Kannaval Lima'ss 2026.**

Attribution d'une subvention de 29 800 € à l'association A.G.C.S.R (Groupement Carnavalesque de Sainte-Rose), dont :

- 24 000 € pour les prix aux lauréats des catégories de carnaval
- 5 800 € pour les frais de fonctionnement de la structure

Le président de l'A.G.C.S. R est Monsieur Jean-Louis SAINT-ANDRE, présent en séance. Monsieur le Maire félicite les services et l'association pour la réussite du carnaval 2026, sans incident. Il souligne l'innovation du concert avec des groupes APOS qui a été très apprécié du public.

Délibération	Vote
Subvention de fonctionnement GCSR (29 800 €)	Unanimité

## **Point 16 : Participation de la commune au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).**

La participation de la ville de Sainte-Rose au SDIS pour l'exercice 2026 est fixée à **481 381 €**. La commune est à jour de ses obligations vis-à-vis du SDIS.

Délibération	Vote
Participation au budget du SDIS (481 380 €)	Unanimité

## **Point 17 (ajouté) : Participation de la commune de Saine Rose à la 2ème séquence de l'augmentation du capital de la SEMAG par apport en numéraire et en nature -10M.**

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour en début de séance avec l'accord unanime du conseil. Il s'agit de désigner des représentants de la commune à l'Assemblée spéciale des petites communes et à l'Assemblée générale des actionnaires de la SEMAG. La commune possède 957 actions, représentant 0,76 % du capital.

Représentants désignés :

- **Assemblée spéciale des petites communes de la SEMAG** : Mariane CEVA
- **Assemblée générale des actionnaires de la SEMAG** : Joël HILAIRE

Délibération	Vote
Désignation des membres à la SEMAG	Unanimité

## **COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **Minute de silence :**

Monsieur le Maire informe le conseil que Mme Lucienne LOMBA-DIKA a perdu sa sœur aînée la veille. Le conseil observe une minute de silence. La veillée est annoncée pour le lendemain et les obsèques le jeudi matin à 10h. Les élus sont invités à y assister.

**Installation de la communauté d'agglomération (CANBT) :**

Monsieur le Maire invite tous les élus à se rendre au hall des sports le lendemain à 10h00 pour l'installation du conseil communautaire et l'élection du bureau de la CANBT.

**Projets urbains :**

Monsieur le Maire évoque la mise à double sens de la route du chemin de la rivière et la création d'un rond-point pour fluidifier l'accès au plan d'eau, dans le cadre de la revitalisation du bourg.

**Protection des espaces naturels :**

Monsieur RAGHOUBER Richard et Monsieur CRAIL Christophe sont chargés d'étudier la possibilité de fermer la pêche au crabe sur le territoire municipal pendant quelques années afin de reconstituer les stocks, via un arrêté municipal.

**Commissions extramunicipales :**

La création des commissions extramunicipales est prévue lors d'une prochaine séance (dès la reprise après les vacances de Pâques), notamment la commission Sécurité.

**Secrétariat des élus :**

Monsieur YACOU Henri annonce son intention de mettre en place un véritable secrétariat des élus pour coordonner les agendas, préparer les réunions et assurer le suivi des commissions. Il invite les élus à relire le programme de campagne, base de leur travail collectif.

---

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire remercie l'assistance, les internautes ayant suivi la retransmission en direct, ainsi que l'ensemble des élus.

La séance est levée et les participants sont invités à partager un pot de l'amitié.

<b>Le Maire de SAINTE-ROSE</b> Adrien BARON	<b>La Secrétaire de séance</b> Marianne LÉVI
Signature :	Signature :